



**Webinaire, du 28 septembre 2020 de l'OIT sur le thème «employment and decent work can contribute to Peace and Social Cohesion in the time of the COVID-19 crisis»**

**Question posée au SE/G5 Sahel** : « Pourquoi est-il essentiel de s'assurer que des opportunités d'emplois décents sont créées pour les jeunes par le biais de grands programmes d'infrastructures régionales (tels que le PIP) au Sahel ? Comment ces programmes peuvent-ils contribuer à la paix, à la cohésion sociale et à la résilience de la région »?

**Réponse du SE/G5 Sahel** :

Bonjour à tous ;

Dans notre région et ailleurs, quand le sous-emploi est si important, il convient d'abord d'occuper nos jeunes.

Ceux qui sont formés doivent – dans la mesure du possible - obtenir des opportunités professionnelles en adéquation avec leurs compétences.

Ceux qui doivent encore l'être doivent tirer parti d'initiatives leur offrant expérience et confiance en eux.

C'est pourquoi nous devons tous, autant que faire se peut, songer à convertir nos projets en source d'emploi.

On ne peut s'étonner que certains d'entre eux s'offusquent que les opérations d'ONG internationales s'effectuent « pour leur bien » mais sans les employer.

Il est vrai qu'on leur offre parfois des contrats ponctuels – de chauffeurs, de gardes ou d'agents temporaires pour des tâches logistiques ou de distribution de vivres.

Mais, pour ceux d'entre eux qui ont étudié et disposent de compétences : cela peut-il suffire ?

C'est pourquoi il faut privilégier le financement de projets dont la réalisation suppose le recrutement d'une main d'œuvre importante.

Le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) est un portefeuille de 40 projets structurants d'un montant total de près de 2 milliards d'euros (financé à 13% par les États-membres) dont la première phase s'échelonne entre 2019 et 2021.

Il dispose en effet d'un volet « infrastructures » mais – permettez-moi d'insister, on doit pouvoir offrir des emplois décents aux jeunes dans divers domaines.

Par exemple, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication fait de certains d'entre eux des experts dans le domaine de la prévention en direction de leur groupe démographique – le plus important dans nos pays.

Il faut accompagner leur génie et le dynamisme dont ils font preuve, afin que l'entreprenariat dispose des outils requis pour « sortir de l'informel » - avec l'appui des pouvoirs publics.

Le secteur privé est la clé de notre prospérité, c'est pourquoi nous travaillons avec des entreprises sahéennes pour lancer prochainement, grâce au soutien de la Banque africaine de développement, un programme de formation destiné à des jeunes entrepreneurs de nos cinq Etats membres.

Comment ces programmes peuvent-ils contribuer à la paix, à la cohésion sociale et à la résilience de la région »?

Nos initiatives contribuent d'abord à la paix sociale – car un individu dont l'énergie est canalisée par une activité productive ne cède pas à l'appel de fauteurs de troubles.

On ne peut dissocier sécurité et développement, c'est le mandat du G5 SAHEL, qui répond à la demande des Chefs d'Etats et aux aspirations des citoyens.

On souligne, à juste titre, la résilience des sociétés sahéennes et les innombrables ressources des femmes et des hommes de notre région.

C'est indubitable, mais il faut désormais passer de la « lutte contre la pauvreté » à « l'action collective pour une prospérité partagée ».

Voici, en quelques mots, un projet pilote que nous avons mené dans les régions du Sahel (Burkina Faso), de Tombouctou (Mali) et de Tillabéri (Niger) – où vivent 5,5 millions d'habitants.

Prévu pour une durée d'un an et financé à hauteur d'1 milliard de FCFA par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Projet d'Aménagement Territorial Intégré (PATI) s'ancre dans les programmes d'investissement et les priorités des citoyens – représentés par leurs maires.

Nous avons renforcé la chaîne de valeur de l'économie pastorale au moyen d'infrastructures bénéficiant aux acteurs des filières concernées (aménagements pastoraux, points d'eau, couloirs de passage, pistes à bétail et hangars, abattoir).

L'économie agropastorale a un fort potentiel et doit attirer des jeunes, mieux formés et bien outillés.

En rendant l'accès à certaines zones très risqué, la situation actuelle privilégie les compétences de PME, parfois jeunes, qui opèrent dans des régions où les besoins sont importants.

Il faut investir en priorité dans ces régions et avec ces entreprises, pour que les fruits de nos interventions parviennent dans des zones dont le profil socio-économique requiert une attention accrue.

Je vous remercie.